

Numéro 04  
Août - Septembre 2024

Le **M**oulin aux nouvelles  
Le magazine  
de la commune **Mardié**

*La fête de l'école bat son plein*





# FORUMS DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 7 septembre 2024

*Base de loisirs de Mardié*

10H-14H

Venez à la rencontre des associations mardésiennes et inscrivez-vous !

14H-17H

Animations par les associations

Concert 18H

avec

Melowomen



21H

Feu  
d'Artifice



## Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard  
45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

Facebook : mardievillage

### En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

## Horaires de la Mairie

*Lundi et mercredi*

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

*Mardi*

14 h 00 - 18 h 00

*Jeudi*

Fermeture hebdomadaire

*Vendredi*

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

*Samedi*

(1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois)

9 h 00 - 12 h 00

## Le Moulin Aux Nouvelles

Année 2024 - n°04 (août/sept. 2024)

Dépôt légal : août 2024

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS , Sylvain MERIE

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost Offset

Chère Mardésiennes, Chers Mardésiens,

L'été, qui n'est pas terminé à l'heure où j'écris ces lignes, nous a apporté son lot d'événements graves, voire dramatiques (guerriers, notamment) ou, à l'inverse, joyeux et festifs : les Jeux Olympiques ont démontré que les Français savent se rassembler dans la ferveur, et pas seulement pour soutenir « leurs » champions. Les éternels grincheux en ont été pour leurs frais. Espérons que cet esprit positif perdure à la rentrée.

À Mardié, l'été n'a pas été qu'olympique : les travaux, notamment, se poursuivent pour l'amélioration de notre quotidien ou de notre sécurité, en minimisant les désagréments inévitables. Les travaux autour de l'écluse reprennent après une courte pause, l'extension de notre centre de loisir avance au rythme prévu, des classes ont été rénovées, le nouveau plan de circulation et de sécurité routière se met progressivement en place. Bravo et un très grand merci à toutes les équipes qui ont œuvré pour tous ces aménagements.

Je vous souhaite un beau mois de septembre et je me tiens toujours à votre disposition pour échanger et faire avancer notre territoire,

Bien à vous,

**Voire Maire,**

**Clémentine CAILLETEAU-CRUCY**



Chers Mardésiennes et Mardésiens,

L'été a été marqué par le rythme des Jeux Olympiques que notre pays a eu l'honneur d'accueillir. Maintenant, c'est au tour des Jeux Paralympiques de nous enthousiasmer, nous rappelant les différentes formes de handicap, visibles ou moins visibles, mais concernant, toujours, des êtres humains. Comme l'a dit le Dalaï-lama, l'inclusion et la tolérance envers les autres ne nous affaiblissent pas mais nous rendent plus forts.

La période de ces jeux sera aussi marquée par le retour vers le rythme scolaire pour nos enfants, voire la découverte de l'école pour nos plus jeunes.

Cette année, nous aurons un peu plus de 300 élèves scolarisés à Mardié, une légère baisse qui n'a pas permis de maintenir la 14<sup>e</sup> classe une année de plus. Ce n'est que partie remise au vu du grand nombre de bébés observés à la sortie de l'école, venus avec leurs parents chercher les « grands » !

Les travaux de l'extension du centre de loisirs se poursuivent selon les conditions et l'agenda prévus et nous espérons une livraison au 1<sup>er</sup> semestre 2025. Cette construction est très attendue : l'augmentation de la capacité d'accueil de notre centre, tant pour le périscolaire que pour les périodes de vacances, s'est imposée pour répondre aux besoins des familles. C'est donc avec une grande satisfaction, et après un travail collectif associant élus, agents et parents, que nous voyons ce projet se concrétiser.

Je profite de cet édito pour rappeler que les ados ont, eux aussi, accès à des activités en période scolaire grâce au partenariat avec la commune de Chécycy. Le Foyer des Jeunes, situé à ce jour près de la Mairie de Chécycy, les accueille de septembre à fin juin pour des activités les mercredis, vendredis soir et samedis ainsi que les petites vacances. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Loïc Ménard, à la Mairie de Mardié à ce sujet!

Enfin, je félicite ici nos élus du Conseil Municipal des Jeunes qui ont pris leurs marques au cours de ces 6 premiers mois de mandat et dont l'investissement est fort, tant en faveur des autres jeunes que pour l'ensemble des Mardésiens. C'est un gage de la capacité de nos enfants à s'investir pour la communauté en général – cela ne peut que renforcer notre confiance pour le futur.

Je vous souhaite donc à tous une belle rentrée, qu'elle soit scolaire, professionnelle ou autre !

**Adjointe Enfance, Jeunesse.**

**Sandra GUILLEN**

## Fête de l'école

La fête de l'école a battu son plein avec une affluence remarquable. Bravo aux organisateurs et vivement l'année prochaine !



## Fête de fin de centre

En juillet, les enfants du centre de loisirs ont pu voyager dans le temps grâce à l'implication et la créativité des animateurs. Encore une fête de fin de centre marquée d'une belle réussite !



## Séjour « ados » à Belle-Île-en-Mer

Organisé en collaboration avec les communes de Boigny et de Semoy, le séjour à Belle-Île a profité à 10 de nos jeunes adolescents, du 09 au 16 juillet. Découverte d'un milieu encore sauvage et préservé, expérience, aussi, de la vie en collectivité ont énormément plu et apporté aux participants.



## Départ...



C'est avec un mélange de joie et de nostalgie que nous célébrons le départ à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024, de Véronique HERSANT, adjointe de la responsable du centre de loisirs.

En 42 ans de présence au sein des services périscolaires, elle a côtoyé tant de jeunes, que son départ ne peut laisser indifférent ! Son parcours au sein de la collectivité de Mardié est un véritable modèle d'engagement, de dévouement et de professionnalisme.

Véronique a commencé sa carrière à Mardié en 1982 sur un contrat de remplacement. En juin 1985, elle devient titulaire, prenant en charge l'entretien des locaux scolaires, l'aide à la cantine et le ramassage scolaire des petits Mardiéens.

Depuis 2004, Véronique s'occupe des enfants au

sein de la garderie, une fonction qu'elle a exercé avec une grande bienveillance et une attention toute particulière envers chaque enfant. Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Véronique est promue responsable adjointe au centre de loisirs, où son expertise et son sens des responsabilités inspirent et guident ses collègues.

Son engagement et son dévouement sont reconnus et salués par tous ceux qui ont eu la chance de travailler avec elle. En 2019, sa carrière est honorée par la médaille d'or pour 35 années de service, une distinction bien méritée qui reflète tout ce qu'elle a apporté à la ville de Mardié.

Alors que Véronique s'apprête à entamer un nouveau chapitre de sa vie, nous tenons à lui exprimer toute notre gratitude pour ces années de service et lui souhaitons une retraite épanouissante, emplie de découvertes et d'activités nouvelles.

## L.C.O. V.T.T.

Pour cette 16ème édition, l'organisation était bien rodée, les bénévoles prêts à accueillir les VTTs, Gravel et autres cyclos sur les 8 circuits, malheureusement toute cette organisation a été contrariée par la pire météo que nous ayons connu.

La salle de PAM, la distribution de lots et les boissons chaudes, nous ont permis de rester au sec et de réchauffer les 158 courageux qui ont bravé les intempéries. (85 VTT, 21 Gravel, 52 Cyclos)

Vivement la 17ème édition, mi Juin comme à chaque année, ou nous vous préparons une nouveauté spéciale 2025 !!

## Retours sur...



## Affichez votre numéro (dans votre rue) !



Nous rappelons qu'il est non seulement obligatoire mais, aussi, vivement conseillé d'afficher de manière visible et lisible son numéro dans sa rue. C'est, en effet, une obligation légale, mais c'est aussi une mesure de sécurité personnelle : les services de secours, notamment, ont impérativement besoin de pouvoir repérer facilement les numéros à proximité immédiate des portes ou portails. Il en va de même pour les livreurs, de plus en plus nombreux en ces temps de commande en ligne.

C'est vrai, bien sûr, pour les nouvelles constructions mais aussi pour pas mal d'anciennes habitations dont les numéros ont disparu ou sont disposés à des emplacements inappropriés. En cas de logement locatif, cela fait partie des obligations du propriétaire. Cela est d'autant plus justifié à Mardié que la numérotation numérique (le numéro correspond à la distance du début de la voie) fait que celle-ci est très discontinue et ne se « devine » pas facilement.

Pour les mêmes raisons, même si ce n'est pas une obligation légale, il est vivement conseillé de mettre un nom sur les boîtes aux lettres et de placer ces dernières de façon à ce qu'elles soient faciles à repérer.

Les facteurs de la Poste changent parfois, les livreurs encore plus et ils sont en droit de ne pas déposer un pli ou un colis en l'absence de nom ou d'un nom qui ne correspond pas avec l'adresse indiquée.

Ne pas mettre de nom à sa porte ne protège en rien la vie privée ni ne garantit d'éviter les démarcheurs...

## Les journées du 13 et du 14 Juillet

### Extraits du discours de Madame le Maire

« En ce jour de Fête Nationale, nous rendons hommage à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de la France, et nous prenons un moment pour réfléchir aux valeurs fondamentales qui nous unissent : Liberté, Égalité, Fraternité. »

**Liberté**, tout d'abord. La Liberté est l'un des piliers sur lesquels notre nation s'est construite. Elle est le droit fondamental de chaque individu à penser, à s'exprimer, à choisir et à agir selon sa propre volonté, sans contrainte ni oppression. C'est cette Liberté qui a été chèrement acquise en 1789 et qui continue de guider nos actions et nos décisions aujourd'hui. Cependant, cette Liberté doit être accompagnée de bienveillance et de respect envers autrui, afin de garantir un « vivre-ensemble » harmonieux. Notre liberté s'arrête là où commence celle d'autrui. [...] La liberté, ce n'est en aucun cas l'individualisme forcé. [...]

**Égalité**, ensuite. L'égalité signifie d'abord que chaque **être humain** a la même **dignité**, quelle que soit son origine, son genre, sa religion ou son statut social. L'égalité signifie ensuite que chaque citoyen doit avoir les mêmes droits et les mêmes opportunités. C'est un rêve de justice et d'équité que nous devons poursuivre sans relâche. Nous devons travailler ensemble et retravailler encore pour bannir les discriminations, les sectarismes et les inégalités qui subsistent dans notre société, et garantir à chacun la possibilité de s'épanouir pleinement. L'égalité ce n'est pas l'effacement des différences, elle ne se gagne pas dans la normalisation. Proclamer l'égalité c'est faire en sorte que les mêmes chances soient offertes à tous.

**Fraternité**, enfin. La Fraternité est l'essence même du vivre-ensemble. La fraternité, c'est avant tout le même respect dû à chacun, la justesse et l'attention dans notre façon d'aborder l'autre. C'est l'esprit de solidarité, de compassion et de soutien mutuel qui unit notre communauté. La Fraternité nous appelle à accepter les différences, à rejeter l'intolérance et à promouvoir la cohésion sociale. C'est cette Fraternité qui nous permet de construire une société plus juste et plus humaine. Nos aventures humaines sont couronnées lorsqu'elles sont partagées et fraternelles. Le bonheur et la réussite sont contagieux alors que l'égoïsme entraîne la solitude. Le repli sur soi ou le rejet de l'autre provoquent inévitablement la violence ».



# Les journées du 13 et du 14 Juillet



Bravo et Merci à toutes les associations, à tous les participants !



## LA PAROLE À L'OPPOSITION

Dans le dernier numéro du Moulin aux Nouvelles, la majorité a une nouvelle fois démontré le total mépris dont elle fait preuve à notre égard suite à notre tribune au sujet des finances. Selon leur droit de réponse, nous userions plutôt de démagogie.

Or, dire que 352 707,15 euros en moins sur le budget n'a aucune conséquence financière en nous faisant croire que ce manque à gagner pourrait être atténué par des subventions, c'est prendre les Mardésiens pour des imbéciles. Pourquoi ne pas reconnaître que l'incidence de cette erreur est une réelle baisse de notre capacité d'investissement ?

Qui plus est, Mme le Maire, directrice de publication du magazine municipal a trouvé bon une nouvelle fois de s'accorder un droit de réponse en dehors de tout cadre réglementaire, bafouant une fois de plus un principe simple et élémentaire qui est notre liberté d'expression.

En effet, le juge administratif estime que si le maire et la majorité disposent d'un droit de réponse à la tribune de l'opposition, ce droit de réponse ne saurait être exercé au sein du même numéro du bulletin municipal. Cette réponse intervenant juste après la tribune de l'opposition « a pour effet de porter atteinte à la liberté d'expression des élus de l'opposition municipale, en méconnaissance des dispositions (...) de l'article L. 2121-27-1 du CGCT ».

C'est la 5<sup>ème</sup> fois que la majorité piétine ainsi nos droits fondamentaux et cela est parfaitement inadmissible.

Imaginez donc comment peuvent être considérées notre parole et nos propositions, pourtant constructives, respectueuses et toujours orientées vers l'intérêt général...

La pensée unique et arrangée est délétère en démocratie et les Mardésiens ont le droit de disposer de sources d'informations variées. Que cela plaise ou non à la majorité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée et un bel été indien.



Jonathan Lefebvre, Valérie Bonnin,  
Pascal Leproust, Guilène Beauger

### Réponse du Maire

Mes remarques et rectifications à propos des contre-vérités et autres désinformations contenues dans la plupart des contributions « la parole à l'opposition » n'ont été faites dans le même numéro du MAN qu'après questionnement d'un juriste (si notre opposition m'avait seulement interrogée, je lui aurais fourni cette information). J'aurais évidemment préféré, et je préférerais toujours, améliorer ou modifier des projets ou réalisations communales à l'aide des "propositions constructives" dont j'attends encore la liste.

**Madame le Maire, Clémentine CAULTEAU-CRUCY**

### Règles de civisme et de bon voisinage

Avec la météo du printemps et du début de l'été, les tondeuses, notamment, sont sorties plus que de coutume – et parfois à des horaires peu conformes aux règles ou, tout simplement, au bon sens pour peu que l'on ait quelque souci du voisinage...

Un petit rappel, donc, des horaires où le bruit des machines et instruments de jardinage et bricolage est autorisé :

➔ Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

➔ Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

➔ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.



**Riche programme cette année à Mardié à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, les 21 et 22 septembre.**

Une série d'animations se dérouleront autour des anciens bâtiments ruraux de Latingy, de leur four à pain et du pigeonnier. Rendez-vous rue du Bois Minet (accès par la rue de Latingy, parking fléché).



Les associations « Maisons paysannes de France » et « De Mardiacus à Mardié », présenteront le chantier de la restauration de l'ancien four à pain datant du milieu du XIXe siècle. Des démonstrations seront organisées.



Une exposition de peinture à l'intérieur du superbe pigeonnier du XVI<sup>e</sup> siècle, avec des aquarelles de Jean-Claude GIRAULT et Laurent MABS.



Une exposition réalisée par « De Mardiacus à Mardié » sur le thème spécifique de ces journées 2024 : « le patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ». Des panneaux présenteront les itinéraires qui traversent notre territoire, des voies romaines à la tangentielle, les souvenirs de la RN 152 à Pont-aux-Moines, les chemins d'eau et le chemin de fer, le réseau des chemins ruraux, etc.



Au temps où les péniches et les trains se croisaient à Pont-aux-Moines

S'y ajoutent la visite du musée de l'outillage ancien de René Maréchal (169 rue Pierre-et-Marie-Curie) – à ne pas manquer pour ceux qui ne connaîtraient pas encore – et la possibilité d'une visite libre de l'église (une plaquette explicative étant à disposition à l'entrée).



**Les horaires précis de ces différentes animations seront précisés avant l'événement sur « l'open agenda » des Journées du Patrimoine, le site et le Facebook de la commune ainsi que sur le panneau lumineux.**





# Coup de Cœur

*vous convie*

**Les 09 et 10 novembre**

## THÉÂTRE

Par la compagnie :

« La Cie Art »

Informations : 06.21.09.14.75

Retrouvez-nous au forum des associations du 07 septembre prochain !

Nous vous informons que nos 2 cours de couture auront lieu

**le mercredi après-midi et soir**

- 15h45 à 17h45
- 18h00 à 20h00

Des places sont disponibles pour ces 2 cours

**Renseignements :**

Mme Lecointe 06.63.05.69.16  
Mme Pugieu 06.19.13.89.18



## GYM TENDANCE MARDIE

fait sa rentrée dès le 09 septembre !

*Des activités sportives pour toutes et tous !*

- Dance Party - Gym multiactivités enfant
- Gym senior - Zumba - Fit'step - Aero boxe
- Pilates - Body zen - Bungypump etc. !

Retrouvez-nous au forum des associations de Mardié le 07/09

Consultez les horaires sur le site de la commune.



La rentrée arrive, surtout la **rentrée sportive !**



Cours adultes et seniors les lundis après-midi

Courts sécurisés par carte fournie aux adhérents du club

Vous aimez le tennis et ne trouvez personne avec qui taper la balle ?  
Vous souhaitez jouer entre amis, famille ou avec de nouvelles personnes ?  
Vous souhaitez jouer en compétition et promouvoir votre village dans le monde entier ?

Pour découvrir le club, retrouvez nous au forum des associations le 7 septembre !

Le TCCM et ses entraîneurs diplômés proposent des cours pour les enfants, les adolescents ou les adultes ! Beaucoup de créneaux sont disponibles tous les jours de la semaine, et les week-ends. Nous nous retrouvons également pendant les entraînements libres, en semaine ou les week-ends, à Chécycy ou à Mardié.

Les séances connaissent beaucoup de succès depuis trois ans : convivialité, sportivité et amitié sont au rendez-vous !

### RENSEIGNEMENTS

tccm@wanadoo.fr    www.club6.fft.fr/checy-mardie  
06.37.88.27.74    TCCM - Tennis Club Chécycy Mardié

Permanence le samedi de 10h à 12h au Club House des Pâtures à Chécycy

# Bienvenue

## Nouveaux Habitants

Comme chaque année, la journée du Forum des associations est l'occasion d'accueillir les habitants arrivés dans la commune au cours des 12 mois précédents. Cette réunion d'information permet de présenter les services municipaux et quelques aspects essentiels de la vie de la commune.

**Les nouveaux habitants sont donc conviés**  
**le samedi 7 septembre à 10h00,**  
**en mairie**

(105 rue Maurice Robillard),  
dans la salle du conseil et des mariages.

La réunion sera suivie d'un **pot de bienvenue**  
sur le site du forum lui-même,  
**à la Maison de Pont-aux-Moines**  
(rue de la Garenne).

On peut, bien entendu, venir en famille !

Inscrivez-vous :  
02.38.46.69.69

**CONCERT**  
et  
**FEU D'ARTIFICE**

GRATUIT  
À l'issue du  
Forum des  
Associations  
de 10h à 17h

**MARDIÉ**

**Samedi 7 septembre 2024**

Base de loisirs de Pont-aux-Moines

**18H Concert** avec **Melowomen**

**Feu 21H d'Artifice**

Restauration sur place - Informations : 02.38.46.69.63

## Le REPAS des Aînés

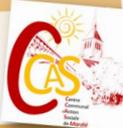
Samedi  
05  
octobre  
2024  
à 12h00



Le CCAS de Mardié convie les séniors mardésiens à partager le repas annuel des aînés qui aura lieu en salle France Routy le samedi 5 octobre.

Ce repas sera animé par « El Machete Trio » qui vous fera profiter d'un moment inoubliable !

Séniors de 75 ans et plus  
**Sur inscription : 02.38.46.69.63**  
avant le 16 septembre 2024



*Ils se sont  
dit oui !*

\* Sophie LEVEILLÉ et  
Thibault SORIA  
Unis le 29/06/2024

\* Lydie HUGER et  
Louis MICHEL  
Unis le 03/08/2024



*Bienvenue !*

\* Théo HERAUD,  
né le 15/07/2024

\* Anna BOGART,  
née le 26/07/2024



*Ils nous  
ont quittés...*

\* Josette JARRET, le 27/06/2024

\* Patrick ASFIR, le 13/07/2024

\* Jean-Paul MADONIA,  
le 05/08/2024